

été fatale aux rêves de liberté commerciale et d'alliances fécondes que l'on avait fait miroiter devant nos yeux. Les seuls faits qui restent acquis c'est que d'abord nous n'avons pas d'autres droits que celui de faire des faveurs à l'Angleterre sans espoir de retour, et que les Américains n'entendent pas nous faire profiter des belles dispositions qu'ils manifestent à l'égard de l'Angleterre.

Ce n'est pas un bilan dont nous ayons raison d'être fier. Quel sera celui de cette année nouvelle où nous entrons, où nous glissons pour ainsi dire sans y prendre garde ?

Elle passera comme toutes celles qui l'ont précédée, dont quelques unes auraient fait reculer d'effroi si on avait pu prévoir d'avance ce qu'elles cachaient, si on n'avait eu le bienfaït cruel et doux, de l'ignorance des choses futures ; elle tombera à son tour à l'heure voulue où tout disparaît et se confond. Pour le moment elle est l'inconnue. N'essayons pas de violer son secret ; souhaitons seulement qu'elle nous soit clémence.

MAGISTER.

### IL FAUT EN PRENDRE SOIN

Les vieillards avec leur poitrine délabrée, affaiblie, souffrent beaucoup de la brouchite. Le seul remède capable de les soulager de suite est le BAUME RHUMAL.

154

## LA LETTRE DE LAURIER

M. Dandurand, honorable et sénateur par la grâce du ministre des Travaux Publics, s'était agenouillé devant M. Tarte et avait demandé à M. Laurier de leur donner à tous deux sa bénédiction. La bénédiction est venue et la Patrie triomphe.

Pourtant, cette lettre du chef libéral à M. Dandurand n'est pas de nature à rehausser la réputation d'un homme d'Etat. Il est évident qu'elle a été écrite dans un moment d'impatience. La preuve, c'est qu'on y trouve des phrases comme celle-ci :

" Les tories qui le frappent [Tarte] à visage

découvert, lui font des reproches dont j'accepte la responsabilité."

Nous savons que M. Laurier n'a pas voulu dire qu'il acceptait la responsabilité des reproches que les tories font à son collègue. Personne ne croira davantage qui ne sait plus écrire le français. Il ne s'est pas donné la peine de se relire ; voilà tout.

Il en résulte que l'argumentation ne vaut pas mieux que le style.

M. Laurier affirme qu'il a confiance en M. Tarte. Parbleu ! personne n'en doute. Ça se voit. Mais cela suffit-il pour le justifier de conclure que personne n'a le droit de lui dire que cette confiance est mal placée ?

Un homme, fut-il chef d'un parti, a-t-il le droit de refuser à ses anciens compagnons de lutte le droit de lui dire : " Nous n'approuvons pas l'usage que vous faites du pouvoir que nous conquis par nos efforts réunis ; nous vous dénonçons un tel de vos confidentiels comme un intrigant de bas-étage, un homme qui a déjà trahi dix chefs après les avoir adulés chacun leur tour. " ?

Les libéraux protestateurs, grands et petits n'ont pas fait autre chose. Ils veulent que le parti libéral reste au pouvoir ; mais ils veulent aussi qu'ils remplisse ses promesses. Ils ont des droits acquis dans le parti, et ils s'en servent pour crier casse-cou.

Où est le crime ?

Depuis quand un chef est-il trop grand pour recevoir des conseils de ses anciens compagnons d'armes ? Depuis quand est-on esclave dans le parti libéral ?

Mais M. Laurier n'a pas le temps d'examiner ces questions. Il est trop occupé à blanchir son nigre.

" M. Tarte dit-il est en bonne compagnie, M. Gladstone était un rallié. Quand il fut graduellement amené par l'inslexible impulsion de son jugement et de son âme à ne plus croire aux doctrines tories dans lesquelles il avait été élevé, le parti libéral fut trop heureux non seulement de lui ouvrir ses rangs, mais de le placer à sa tête."

Eh bien ! M. Laurier, la différence entre